



INTERPELLATION

Auteur E4956266
Objet la lutte contre les hannetons doit s'organiser !
Date 10/09/2019
Numéro 2019.09.332

Comme il en ressort de l'émission de canal 9 du 21 août dernier, les agriculteurs de Sembrancher tirent la sonnette d'alarme face aux dégâts des larves de hannetons sur leurs récoltes. Les petits vers blancs attaquent toutes sortes de végétaux, prairies et légumes.

Concrètement, pour la région de Sembrancher, 50 hectares ont été touchés avec des pertes de rendement allant jusqu'à 70%.

Sembrancher n'est pas la seule région touchée. D'autres cas en Haut-Valais et à Bramois ont notamment été signalés.

Depuis 2013, les pesticides chimiques pour lutter contre les hannetons sont interdits en Suisse. Un procédé de lutte biologique sous la forme d'un champignon se nourrissant des larves de hannetons a été développé par la station fédérale de recherche d'Agroscope. Cependant ce procédé est onéreux.

D'autres cantons de Suisse ont déjà reçu l'aide de la station d'Agroscope et soutenu les paysans touchés afin de lutter activement contre ce fléau.

Conclusion

Est-ce que le canton a consulté les paysans concernés ?

Existe-t-il une stratégie cantonale sur le sujet ?

Est-ce qu'une aide concrète du canton est envisagée (lutte biologique ou autre forme de lutte contre ce fléau) ?